

Serge Urbany

Luxembourg, le 6 novembre 2013

Justin Turpel

Monsieur Xavier Bettel

Formateur

xbettel@chd.lu

Monsieur Claude Wiseler

Ministre du Développement Durable

info@developpement-durable-  
infrastructures.public.lu

## **Lettre ouverte**

### **Conc. : parts de l'Etat auprès de CARGOLUX**

Messieurs,

Nous prenons acte de la décision prise par les trois partis engagés dans des négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement de mandater un expert en la personne de M. Robert Schaus d'une mission d'information sur la cession projetée des parts de Cargolux actuellement détenues par l'Etat.

Cette mission devrait à notre sens être aussi complète que possible et comprendre non seulement un rapport sur toutes les options actuellement sur la table, mais aussi sur l'option du maintien de la participation actuelle de l'Etat auprès de Cargolux.

Une telle participation dans le sens d'un développement stratégique pérenne des activités de Cargolux et du secteur de la logistique ne serait d'ailleurs à notre avis nullement incompatible avec le droit européen, mais exigerait bien sûr un engagement déterminé du nouveau gouvernement à utiliser toutes les opportunités qu'offrirait une telle option.

Pour déi Lénk, l'engagement pour l'avenir du secteur stratégique de l'aviation n'est pas une question de négociations secrètes, mais exige la transparence la plus complète et un véritable débat public.

Ce dont le pays a besoin, c'est d'un modèle commercial viable pour l'aéroport et le secteur logistique ainsi que de garanties d'emploi et de garanties sociales.

Il faut à notre avis que les conclusions soient clairement tirées du désastre autour de la reprise des actions par Qatar Airways, d'abord en continuant d'instruire, tant au niveau gouvernemental que parlementaire, le dossier sur ce désastre, mais aussi en jouant maintenant cartes sur tables par rapport au devenir des 35% de parts détenues par l'Etat.

Nous sommes prêts à rencontrer M. Schaus ainsi que tout autre interlocuteur, pour lui expliquer plus en détail nos observations et suggestions, et nous vous prions de lui continuer copie de la présente lettre à cet effet.

Finalement, nous voudrions faire observer que la décision finale dans ce dossier d'une très haute importance stratégique ne saurait être prise à notre avis que sur base d'un accord préalable du Parlement suite à un débat en séance plénière et suite à la publication préalable du rapport Schaus.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Pour déi Lénk

Justin Turpel, député

Serge Urbany, député

Copies à :

LSAP : M. Etienne Schneider, Isap@chd.lu

déi gréng : M. François Bausch, deigreng@chd.lu

M. Robert Schaus, avec prière de lui transmettre